

n°2754

20 décembre 2005

DÉBATS PUBLICS

Des débats ouverts et de qualité

Depuis l'automne, EDF est engagée dans trois débats publics sur des projets qui sont au cœur de sa stratégie industrielle. Après la tenue de 28 réunions publiques sur les 44 programmées, Pierre Gadonneix a reçu les équipes-projet qui conduisent ces débats afin de dresser un bilan d'étape et d'esquisser les perspectives.

Engagé à l'initiative du ministère de l'Industrie, le débat d'orientation sur **la gestion des déchets radioactifs à vie longue** (Cf. dépêche n°2733) s'achèvera à Lyon le 13 janvier prochain. La Commission nationale du débat public (CNDP) a annoncé qu'elle rendrait son rapport de conclusions fin janvier. De l'avis général, le débat a été riche et de qualité, associant de nombreux intervenants -élus, administrations, experts français et étrangers- et un public de près de 3 000 participants. Ces conclusions nourriront le projet de loi sur la gestion à long terme des déchets radioactifs, dont l'examen au Parlement débutera dès février 2006.

Les deux débats sur les projets **EPR tête de série Flamanville 3** (maîtrise d'ouvrage EDF) et **Ligne THT Cotentin-Maine** (maîtrise d'ouvrage RTE) en sont à mi-parcours. Ils sont conduits de façon concomitante, sous l'égide de deux commissions distinctes.

Malgré un démarrage polémique (publication de données classées secret défense), le débat Flamanville 3, ouvert le 19 octobre (Cf. dépêche n°2735), aborde de façon large les problématiques énergétiques et permet l'expression de points de vue divergents sur le projet. Un groupe de travail pluraliste a parallèlement été constitué pour conduire une réflexion en matière de secret défense, industriel et commercial. Les résultats de cette étude sur les pratiques internationales en la matière, seront présentés lors de la réunion publique de Dunkerque le 30 janvier 2006. Le Parlement a prévu d'examiner un projet de loi sur la transparence nucléaire à partir de février 2006.

Le débat Cotentin-Maine, ouvert le 23 octobre, mobilise un public venu en nombre s'informer sur le tracé de la future ligne, ses impacts sanitaires, ses alternatives techniques... Malgré des échanges parfois vifs, le dialogue a su s'instaurer et a déjà conduit à quelques propositions saluées positivement, en particulier en réponse aux préoccupations du monde agricole : indemnités spécifiques, diagnostics électriques réalisés sous les bâtiments, etc.

Au terme de ces débats, les deux commissions auront deux mois pour rendre leur rapport de conclusions (avril 2006) qui portent sur la forme (attitude des maîtres d'ouvrage, qualité des échanges, arguments avancés, etc.) et non sur le fond des projets. Ce n'est qu'à cette échéance que le groupe EDF pourra en tirer tous les enseignements afin de rendre, dans un délai maximal de trois mois, ses décisions sur la poursuite de ces projets.

Pierre Gadonneix a félicité les équipes pour le travail accompli et a souligné combien « ces débats publics, déterminants pour l'acceptabilité des ouvrages et de nos activités, constituent une étape importante dans le déploiement de notre Projet industriel. C'est un moment privilégié d'échange avec nos concitoyens. Je suis particulièrement satisfait de constater que les débats, tels qu'ils se sont déroulés à ce jour, ont permis l'instauration d'un dialogue ouvert et de qualité ». Le Président a en outre rappelé qu'il « importait de nourrir ce dialogue dans la durée, afin que l'expérience issue de ces débats publics nous serve dans nos initiatives futures ».

POUR EN SAVOIR PLUS

Sandrine Le Breton,
Projet Débat Public,
01 40 42 41 96

connectez-vous sur :



ÉDITÉ PAR

Direction de
la communication interne
Rémi Borel

